



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 20 novembre 2020
CO 112 DE

Page 1/2

**Nombre de
Conseillers**

En exercice :	..94
Présents :	.64
Votants :	..78

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément (Vices-Présidents), VIONNET André (arrivée 14h25), DAVID Guy, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne (départ 15h40), FRANCONY Michel, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BRENIAUX Denis (départ 16h35), DELBROUCQ Denis (départ 16h25), MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, DUQUET Jean-Pierre, QUATREPOINT Eric, PETITGUYOT Jean-Pierre, FEVRE Michel, CASTELLA Damien (départ 16h25), PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly (16h50), LEROY Pierre, MORIN Françoise (départ 16h50), GIRARD Colette, LETONDOR Jean-Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence (départ 16h30), BERTHOD-BLANC Aurélien, BAH L Catherine, CHAILLON Roland, BEAUPOIL Jean-Luc, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge (départ 16h55), RIGOULET Serge (départ 16h25), SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAUBIER Bernard (Vice-Président) à COLIN Christian, PETIGNY Loïc à DEPIERRE Valérie (Vice-Présidente), DECOTE Yves à Jean-Luc LETONDOR, BERTHELIER Roland à GIRARD Colette, VILLALONGA Patrice à RIGOULET Serge, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, BRUNEL Bernard à CETRE Jean-François (Vice-Président), MORBOIS Christelle à GAILLARD Jean-François (Vice-Président), CATHENOZ Catherine à BONNET Dominique (Président), SEIGLE-FERRAND Antoine à BAH L Catherine, ROMANET Claude à DOS SANTOS Laetitia, TRONCHET Guy à FRANCONY Michel, BOHEME Catherine à CETRE Michel (Vice-Président), YANARDAG Mikaël à GENIN Marcelle

Pouvoirs transmis à des Suppléants : RENAUD Jean-Marie à DAVID Guy, MURCIER Alain à QUATREPOINT Eric, GAHIER Dominique à MORIN Françoise.

Etaient Excusés : LAMY Bénédicte, MOREL Denis, LANIESSE Michel, REYNAUD Armande, FLEURY Michèle, ONCLE Bernard.

Etaient absents : VIENNET Rémy PINGAT Martine, HENARD Stéphane, CARDOT Audrey, GAVAT William, GROS Roger, BENETRUY Sylvain, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie-Madeleine (arrivée 15h55), JACQUES Sébastien, WESTERVELD Dinand, ACCARY Cédric, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Colette GIRARD

Convocation faite le : 13 novembre 2020

Objet : Fonds de concours ascendant de Poligny à la CCAPS / Médiathèque.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5214-16 V du CGCT ;

VU la délibération CO 177 DE du 17 décembre 2020 portant approbation du plan de financement ajustée de la médiathèque de Poligny pour lequel il est sollicité 123.745,31 euros de FEDER ;

VU l'avis défavorable portant sur la demande de crédits FEDER ;

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune de Poligny approuvant le versement d'un fonds de concours ascendant auprès de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura pour 123.745,31 euros ;

CONSIDERANT que le montant du fond de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint à la demande comme suit :

Affiché le 1^{er} décembre 2020

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 1^{er} décembre 2020

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 20 novembre 2020
CO 112 DE (SUITE)

Objet : Fonds de concours ascendant de Poligny à la CCAPS / Médiathèque.

Financeurs	Total recettes
Subvention Etat	749 540
Subvention Région	90 000
Subvention Département	288 800
Fonds de concours Poligny	123 745,31
CCAPS	536 607,99
Total Recettes	1 788 693,30

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
Par 76 voix pour et 2 abstentions,

1 / DECIDE de recevoir un fonds de concours de la commune de Poligny en vue de participer au financement de la médiathèque communautaire à Poligny. Le fonds de concours sera 123.745,31euros en fonction de l'état récapitulatif des dépenses et un état des subventions attribuées et versées ;

2 / AUTORISE le Président de la CCAPS à signer la convention de fonds de concours ascendant avec la commune de Poligny ainsi que tout acte y afférant.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

